

UN ÉMULE DE CLÉMENT MAROT

LES POÉSIES

DE

GERMAIN COLIN

BUCHER

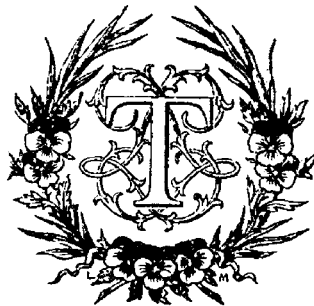
Angevin

Secrétaire du Grand-Maitre de Malte

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS, AVEC NOTICE, NOTES, TABLES ET GLOSSAIRE

PAR

M. JOSEPH DENAIS



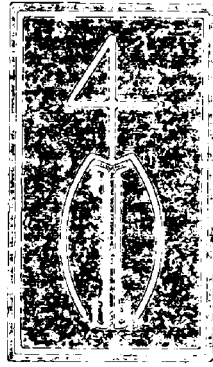
PARIS

LIBRAIRIE LÉON TECHENER

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

Au coin de la rue d'Alger

—
MDCCCLXXX



UN ÉMULE DE CLÉMENT MAROT



LES POÉSIES

DE

GERMAIN COLIN BUCHER

ANGEVIN

TIRÉ A TRÈS PETIT NOMBRE

DES PRESSES

De P. LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers

Papier à la forme de Van Gelder, d'Amsterdam.

UN ÉMULE DE CLÉMENT MAROT

LES POÉSIES

DE

GERMAIN COLIN

BUCHER

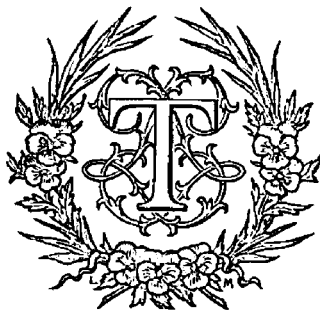
Angevin

Secrétaire du Grand-Maitre de Malte

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS, AVEC NOTICE, NOTES, TABLES ET GLOSSAIRE

PAR

M. JOSEPH DENAIS



PARIS

LIBRAIRIE LÉON TECHENER

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

Au coin de la rue d'Alger

—
MDCCCLXXX

UN ÉMULE DE CLÉMENT MAROT

GERMAIN COLIN BUCHER

POÈTE ANGEVIN

L'œuvre que nous venons de retrouver est digne de figurer au rang des meilleures. Pour s'en convaincre, il suffirait des témoignages autorisés d'érudits comme Lacroix du Maine, Claude Ménard, l'abbé Goujet, Jean Bouchet, Pocquet de Livonnière et La Monnoye ; il suffira surtout de lire les poésies que nous publions aujourd'hui pour la première fois, en les dédiant aux vrais amis de la bonne et belle littérature.

Il faut bien l'avouer, c'est à peine si quelques curieux connaissent aujourd'hui le poète Germain Colin Bucher.

Je n'ai même pas pu découvrir plus de deux ou trois biographes qui aient prononcé son nom dans son pays d'origine.

Là, cependant, on professe hautement le culte des ancêtres et le respect de la littérature ancienne. On y a gardé pieusement le souvenir des *Rondeaux* du roi René, des *Mystères* de Jean Michel, des *Regrets* de Joachim du Bellay, des poésies de Lazare de Baïf, de Jean Le Masle et de Charles de Bourdigné. On n'a pas oublié les vers de René Tardif, de Pierre de Tredehan, de l'évêque Jean Olivier, de Jean Avril, de Pierre Le Loyer, de Paschal Robin du Fault, de Jean Maugin le Petit Angevin, de Charles de Sainte-Marthe et de bien d'autres encore, pour ne parler que des contemporains ou des prédécesseurs des poètes de la Pléiade.

On n'a rien dit de Germain Colin Bucher.

Ce silence de l'histoire littéraire est une véritable injustice, on s'en convaincra par les vers que nous avons la bonne fortune de publier. Peut-être faut-il expliquer cet oubli des historiens, par ce fait qu'en dehors de deux épîtres à Jean Bouchet et de deux petites pièces légères, — qui ne sont pas tant s'en faut ses meilleures, — toutes les œuvres de Colin ont été perdues depuis trois siècles et demi.

Le premier écrivain qui ait nommé ce poète, est Lacroix du Maine. Dans sa *Bibliothèque françoise*¹, publiée en 1584, il signale, en deux mots, « Germain Colin, natif d'Angers, poète du temps de

¹ *Bibliothèque françoise*, tome 1^{er}, p. 267 de l'édition donnée par La Monnoye.

Marot ». Sans s'apercevoir qu'il parle du même personnage, il inscrit immédiatement après, trois autres lignes au nom de « Germain Colin Bucher, » présenté comme « grand orateur et secrétaire de Messire « Philippe [de Villers] de l'Isle-Adam, grand-maître « de Malte, etc. ». Le bibliographe manceau termine en disant que « Jean Bouchet fait mention de lui aux *Annales d'Aquitaine* ».

Lacroix du Maine veut sans doute parler ici, non pas de la Chronique poitevine, les *Annales d'Aquitaine*, mais bien des *Epistres morales et familières* du même auteur, publiées à Poitiers, en 1543, et où se lisent en effet deux lettres de Colin à Jean Bouchet, l'une datée de Nice, 1529, l'autre écrite plus tard de Syracuse ¹.

Ces deux épîtres sont les seules pièces de Germain Colin Bucher qui aient été, jusqu'à ce jour, publiées avec le nom du poète ; ce furent les seules citées, les seules connues vraisemblablement par Lacroix du Maine, selon la remarque de l'abbé Goujet ².

Lenglet du Fresnoy, lorsqu'il mit au jour en 1731, sa grande édition de *Marot*, n'hésita pas cependant, sur des données que je n'ai pu contrôler, à réimprimer sous le nom de Germain Colin, deux petits contes empruntés à un recueil très rare intitulé : *Traductions du latin en françois, imitations et inventions*

¹ *Épistres morales et familières du Traverseur*. Poitiers, Jacques Bouchet, 1543, in-folio, ff. 44 à 46, épîtres LXIV et LXVI.

² Goujet : *Bibliothèque française*, tome XI, pp. 348-350 (publié en 1747). — Voir aussi article de Weiss, dans la *Biographie Michaud*, nouvelle édition, 1854, tome VI, p. 94.

nouvelles, tant de Clément Marot que des plus excellens poètes de ce temps ¹.

Un hasard heureux nous a mis entre les mains, au cours d'autres travaux, tout un précieux recueil inédit des œuvres de Germain Colin Bucher, classé sous le numéro 24,319 du fonds français, à la Bibliothèque nationale, à Paris ².

Le volume petit in-folio, relié en veau, doré sur tranches, est composé de cent-sept feuilles de peau de vélin, écrites avec le plus grand soin en bâtarde ornée, aux initiales, de cinabre et d'azur. On distingue deux ex libris : l'un, du xvi^e siècle, ne permet de lire que ces mots, *Ludovicus... possidet* ; l'autre nous apprend que ce manuscrit a fait partie de la bibliothèque des Oratoriens, au xvii^e siècle (*Oratorii Parisiensis catalogo inscriptus*). En 1795 ou 1797, le recueil est venu, avec bien d'autres, pêle-mêle, à la bibliothèque de la rue Richelieu. Il se termine par la devise de l'auteur : « *Vela que c'est.* » L'examen que j'en ai fait avec la plus grande attention me porte à lui donner la date de 1535 environ ³. Je ne

¹ Petit in-8° non chiffré, de 134 pages. Paris, Estienne Groulleau, 1554. La Bibliothèque nationale ne l'a pas. L' Arsenal possède le seul exemplaire que nous ayons pu rencontrer. — Les *Œuvres de Clément Marot*, publiées par P. R. Auguis, en 1823, in-18, tome V, reproduisent les mêmes pièces aux pages 262-263.

² Le catalogue a commis la même faute que Lacroix du Maine ; il n'indique pas le vrai nom de famille du poète.

³ La plus récente épitaphe, avec date connue, dans le manuscrit, est celle de l'abbé de Saint-Aubin, Élie de Tinténiac, mort le 26 avril 1535.

L'épitaphe de Guillaume Cadiot parle ensuite de l'évêque poète Jean Olivier, mort en 1540, sans indiquer que celui-ci

sais si c'est ce même livre que possédait un curieux de l'histoire angevine, Jacques Bruneau, sieur de Tartifume (1574-1636), l'auteur de *Philandinopolis*; mais Cl.-Gab. Pocquet de Livonnière, dans le mss. 1067 de la Bibliothèque d'Angers, p. 380, mentionne le nom de « Germain Colin », en ajoutant : « Bruneau avait ses ouvrages manuscrits. »

Il est probable d'ailleurs que des poésies d'une si grande valeur furent recueillies au xvi^e siècle par plus d'un copiste.

Avec les quelques lignes citées de Lacroix du Maine, deux courtes notes de l'abbé Goujet et de la Monnoye, une citation d'ailleurs erronée du *Ménagiana* et dix lignes de J.-F. Bodin ¹, ce sont ces poésies qui seules nous permettent de retrouver quelques particularités de l'existence, du caractère et du talent du poète angevin ², en dehors de deux notes

soit défunt, et la traduction de l'épithaphe du prélat ne figure pas dans le manuscrit, bien que la pièce originale, en vers latins, ait été composée par Jean Olivier, lui-même.

¹ *Recherches historiques sur la ville d'Angers, ses monuments et ceux du Bas-Anjou*. Édition de Saumur, 1846, p. 572. — La *Biographie de l'Anjou*, par Berthe, 1846, mss. 1069 de la Bibliothèque d'Angers, p. 11, se borne à répéter cette note de Bodin.

² Il est curieux de noter que le compatriote et le contemporain de Germain Colin Bucher, Charles de Bourdigné, qui « florissait à Angers en 1531 », selon l'expression de Lacroix du Maine, et qui fit paraître en 1526 *la Légende de maistre Pierre Faifeu*, ne dit pas un mot de notre poète. Il nomme dans sa « ballade aux lysans » Jehan de Meun, Villon, Ovide même et Virgile, et aussi Pierre Bourreau, Hardouyn Brachier, Cretin, Jehan Le Maire, Alain Charlier, « feu Jehan Marot » Meschinot « avecques ses lunettes », Georges Tesmoing, Du Moulinet, — mais il tait le nom de Colin Bucher, comme aussi, pour tout dire, le nom de Clément Marot.

manuscrites du xvii^e siècle écrites par de savants angevins, Claude Ménard et Claude-Gabriel Pocquet de Livonnière. Claude Ménard dans la partie conservée de son grand ouvrage sur l'histoire d'Anjou, le *Rerum andegavensium pandectæ*, nous dit que Germain Colin, issu d'une ancienne famille angevine, n'eut guère d'autre occupation que de cultiver les Muses, « *totum se otio dedit et Musis* » et qu'avec Marot et Sagon, dont il fut l'ami, il contribua si heureusement à la renaissance de la poésie française qu'il aurait pu voir son nom associé à celui de ces deux poètes s'il n'eût vécu trop modestement de son petit bien « *suo hillo victitans* » et s'il se fût montré plus soucieux de sa gloire ¹.

Claude-Gabriel Pocquet de Livonnière, le savant professeur de l'Université d'Angers, qui fut le collaborateur de tous les érudits de son temps, des Sainte-Marthe, des Bollandistes, des Nicéron, Goujet, Rivet et Carpentier, traduisit, comme il put, la note de Claude Ménard, écrivant dans le livre manuscrit consacré par lui à l'*Histoire des illustres d'Anjou de l'un et l'autre sexe et de tous les États* : « Il y a eu un Germain Collin, « d'une illustre famille dans la robbe, dit Ménard, « qui estoit amy de Marot, et contribua avec luy à « rétablir la poésie, mais peu curieux de faire sa réputation il laissa ensevelir la gloire qu'il méritoit, en « laissant périr ses ouvrages. » Le texte de Ménard,

¹ Claude Ménard, *Peplus, Rerum Andegavensium Pandectæ*, mss. de la Bibliothèque nationale, et mss. 875 de la Bibliothèque d'Angers, tome II, p. 222.

rendu presque illisible par un copiste ignorant, dit textuellement « *tineis evidentibus perdidit ingenii quam merebatur gratiam* ¹ ».

Dans trois autres notes de Pocquet de Livonnière, le nom de « Germain Collin, poète » est mentionné, comme en une table ou memento ².

Curieux des antiquités angevines, je me proposai d'abord de faire une analyse sommaire du manuscrit de Germain Colin. Mais aux premières pages du recueil je dus me demander s'il fallait jouir en égoïste de cette découverte, ou s'il ne vaudrait pas mieux porter à la connaissance du public lettré, l'œuvre entière d'un poète français de premier ordre à peine connu de nom, à vrai dire même inconnu jusqu'à ce jour. A mesure que j'avancai dans ma lecture, mes hésitations cessèrent. Sans doute on peut objecter que la mode n'est pas tant aux écrivains de la Renaissance qu'aux conteurs du XVIII^e siècle, ou aux romantiques. Mais on n'est pas rigoureusement tenu de suivre la mode. On me dira : Sainte-Beuve et Villemain ne sont plus. Hélas ! personne ne sent mieux que moi combien le poète Colin gagnerait à être présenté par un Villemain ou par un Sainte-Beuve.

Mais je me persuade que les poésies de Germain

¹ Bibliothèque d'Angers, n^o 1067, in-4^o de 402 ff., p. 88, et 1068, in-folio de 381 p., copie de Bancelin, tome II, p. 22.

² Page 377. A la page 383, on trouve cette mention : « Germain Colin, poète, p. 121 », sans que nous ayons pu savoir à quel ouvrage, probablement perdu, cette indication de page se rapporte, mais c'est très vraisemblablement au recueil d'Éloges que Pocquet de Livonnière composait pour la vieille Académie des sciences d'Angers.

Colin ont assez de valeur pour se présenter elles-mêmes. Et je suis convaincu que les hommes capables d'apprécier les écrivains originaux de notre langue ne manquent pas en ce temps-ci. De récentes tentatives faites pour augmenter la richesse de notre vocabulaire prouvent qu'on n'a pas encore renoncé à l'étude approfondie de cette langue si jeune, mais si pleine de sève, si riche déjà, si pittoresque, si colorée du temps de François I^{er}. Un jour peut-être prochain, l'on recueillera pieusement ces vieux mots français qu'on aurait peut-être eu le droit d'oublier, si des expressions meilleures les avaient absolument remplacés, mais qu'on aurait dû conserver, et qu'il faudra reprendre s'ils n'ont plus d'équivalents dans notre langue.

Pour enrichir le trésor de notre dictionnaire, il vaut certes mieux emprunter aux poètes, aux chroniqueurs de nos vieilles provinces, ces mots, ces tournures originales du xvi^e siècle qui s'y sont souvent perpétués jusqu'à nos jours. Cela est préférable à la manie de surcharger notre conversation de tout un jargon étranger, ridicule étalage d'un vain savoir trop encouragé par le journalisme et les usages mondains.

On nous saura peut-être gré d'avoir cédé à ces considérations, en publiant les poésies de Germain Colin Bucher, et en essayant de faire connaître l'homme et son œuvre.

D'abord il est bien établi que Germain Colin Bucher sont les deux prénoms et le nom d'un même personnage. On avait manifestement la coutume de

l'appeler par son prénom de Colin, diminutif de Nicolas, et c'est ainsi que Colin devint, par l'usage, le nom patronymique de la famille, comme il arrive encore de nos jours, et comme il arrivait plus fréquemment encore au xvi^e siècle, où les actes de naissances étaient encore fort irrégulièrement tenus, où les actes de décès étaient remplacés le plus ordinairement par la liste incomplète des convois funèbres.

Le poète assure, en jouant sur les mots, qu'il était fort timide, et n'avait pas le haut vol des oiseaux de proie :

« Franc Colin suis, ni sacre, ni gerfaut... »

Il recommande de ne l'appeler que « Germain ou Colin » ou bien du nom de la maîtresse de ses pensées (CL). Et, quoique Bucher ait signé les épîtres qu'il lui adressait, de son nom et de ses deux prénoms, l'éditeur des *Epistres familières*, visiblement pour se conformer à l'usage, n'inscrit au titre de ces deux pièces de vers que les noms de Colin et de Germain Colin. Sagon ne l'appelle pas non plus autrement que Colin¹.

Tout ce que l'on sait de son origine nous est appris par ces vers qu'il adresse au Traverseur :

Impere moy comme maistre a novice
Tu me verras a tes ventz reflechir,
En Angevyn debonaire et sans vice,
Ne sachant point sommeiller ni gauchir.
Je suis d'Anjou, de gente clere et franche
Qui n'a tache que d'honneur s'enrichir,
Dont m'a fallu appuyer d'aultre branche

¹ *Epistres familières*, folio LXXIII de l'édition de 1543.

Pour soustenir ma vie en ce bas monde
Qui sus les bords d'amaritude panche ¹.

Quelle était la famille du poète ?

Une note du savant Claude Ménard dit que c'était une ancienne et illustre famille de robe, « *vetusta claraque in togis nostralibus familia* » ².

La collection de notes sur les familles de l'Anjou recueillies vers la fin du xviii^e siècle par Thorode (manuscrit 1004, à la Bibliothèque d'Angers), nous fournit quelques détails plus précis.

Le plus ancien des personnages cités dans ce recueil, est Thibault Colin, qui fut conseiller de l'hôtel de ville d'Angers, « dès la création première, » en 1474. A la même date un bourgeois d'Angers, Guillaume Oudin, dans son *Journal* ³, nomme un Germain Colin comme ayant dû quitter la ville d'Angers pour avoir protesté contre la création de la mairie par Guillaume de Cerisay, agent de Louis XI, qui visait l'héritage du roi René d'Anjou.

M. Célestin Port, en son savant *Dictionnaire de Maine-et-Loire* (1874), se demande si le poète dont il cite le nom n'est pas un fils de ce Germain Colin. Il n'y a pas d'hésitation possible. Le père du poète s'appelait René ⁴. Or, la collection généalogique de

¹ *Épistres familières*, folio XLVI.

² *Peplus*, 2^e partie du *Rerum Andegavensium pandectæ*, manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, et à la Bibliothèque d'Angers, sous le n^o 875, tome II, p. 222.

³ Publié dans la *Revue de l'Anjou*, 1857, p. 11.

⁴ Son épitaphe, p. 96 du manuscrit de la Bibliothèque nationale, est publiée ci-dessous, n^o CCLII.

Thorode, mentionne René Colin comme ayant eu à recueillir avec sa belle-sœur, Marie Dubreil, épouse de Pierre Le Roi ¹, et son beau-frère, M^e Jean Dubreil, la terre de Dangé, par le fait de sa femme, Jeanne Dubreil, le 1^{er} décembre 1502, en héritage de M^e Jean Dubreil.

Cette terre de Dangé, alors sur la paroisse d'Étriché, aujourd'hui commune de Daumeray, comprenait plusieurs moulins, et relevait en partie de Saint-Germain et de Chartres. Elle appartint plus tard pour un tiers à Hardouin Colin, fils de René Colin et de Jeanne Dubreil, remariée à M^e Louis Bodin, et pour deux autres tiers, à Vincent Dubreil, greffier de la Mairie d'Angers ².

Hardouin Colin prend le titre de licencié ès-lois le 1^{er} octobre 1530, à la naissance de sa fille Jeanne; plus tard, vers 1540, il exerce la profession d'avocat. Le généalogiste Audouys ³ le fait mourir le 22 janvier 1557, et l'inscrit au nombre des membres de la famille Colin de la Noue qui donna plus tard ⁴ des conseillers au Parlement de Bretagne.

¹ Mss. 1004, au nom *Colin*. (Titres de la terre de Dangé, domaine, folio 10.)

² Hardouin Colin donne à bail un des moulins de Dangé, le 18 février 1526, à M^e Jean Dubreil (mss. 1004). — Célestin Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, tome II, p. 7.

³ *Recherches généalogiques sur les familles de l'Anjou*, mss. 1005 de la Bibliothèque d'Angers, 18 vol. in-fol., xviii^e siècle, tome V, p. 65.

⁴ François Collin, sieur de la Noue, né à Saumur, de François Collin, conseiller à la Prévôté d'Angers, conseiller de Bretagne, du 8 février 1589, sénéchal de Saumur (1597), mourut en 1608. François, son fils, devint conseiller au Parlement de

On voit aussi ce Hardouin Colin reçu le 10 mai 1532 au nombre des membres de la confrérie des bourgeois d'Angers, desservie en l'église Saint-Laud, onze ans après M^e Germain Colin, son frère, notre poète sans nul doute, qui fut reçu dès le 9 mai 1521. Un membre de la même famille, Charles Colin, paraît à l'arrière ban d'Anjou en 1542. On trouve plus tard M^e Jean Colin, avocat à Angers, sieur de l'une des métairies de Dangé (30 décembre 1562), un Pierre Colin, sieur de Dangé (31 mai 1582), M^e Pierre Colin, praticien, reçu dans la confrérie des bourgeois d'Angers le 9 mai 1557, comme le fut ensuite, le 9 mai 1571, « honorable homme M^e Raymond Collin, sieur de la Colletterie, » puis encore, noble homme Jean Colin, sieur de Champrenais (1600), Jean Colin, sieur de Chanvanays (20 septembre 1603), Pierre Colin, sieur des Ruettes, échevin d'Angers, le 1^{er} mai 1637, et « noble homme Pierre Colin, échevin d'Angers, le 24 avril 1638 ». J'ignore s'il faut mentionner ici Jean Colin, bailli du comté de Beau-

Bretagne le 16 février 1619, et mourut à Angers le 5 mai 1654 ; c'était un littérateur dont les œuvres sont perdues. Son fils, François, sieur de la Noue, aussi conseiller de Bretagne, avait épousé Renée Dagoust, dont il eut Marie, épouse de Charles-François d'Andigné, seigneur d'Angrie (16 janvier 1680). Mss. 875 de la Bibliothèque d'Angers, fol. 187 ; mss. 1067, p. 87. — *Archives de Maine-et-Loire*, série E, 3013. — *Thorodc*, mss. 1004, tome V, p. 83.

Les armes de cette famille sont : *De gueules à deux pommes de pin d'or la tige en haut, et une molette d'éperon ou une étoile d'or posée en pointe*, d'après Audouys, armorial mss. 994, p. 49, et les manuscrits 993 et 703 de la Bibliothèque d'Angers. (Joseph Denais. *Armorial général de l'Anjou*, tome II, p. 406.)

fort au xvi^e siècle, qui figure dans tous les anciens recueils angevins et dans tous les grands répertoires biographiques comme auteur de la première traduction française de l'*Histoire d'Hérodien* (Paris, 1541) et des traductions de l'*Éducation et la nourriture des enfants*, de Plutarque (in-8°), de l'*Tranquillité de l'esprit*, du même auteur, du livre de l'*Amitié*, de Cicéron, etc. Mais il serait plus aisé sans doute de trouver un lien de parenté entre Germain et Jean Colin, qu'avec Jacques Colin d'Auxerre, poète, bel esprit qui fut lecteur et secrétaire de François I^{er} et mourut en 1547.

Quoi qu'il en soit, nous en savons assez pour contrôler l'assertion des manuscrits d'Angers.

Voilà bien la famille de notre poète « gente clere et franche » telle qu'il nous la désigne lui-même, la famille « ancienne et illustre dans la robe », dont nous parle le *Peplus* de Ménard ¹.

Le poète nous parle aussi de son père et de sa sœur Catherine, morte avant lui, et dont il célébra la bonté (cclxxxiv), d'un neveu « plus scavant que son âge » (ccliii), et d'un cousin, « M. de Mathaut » (lxxxxi) ².

L'attitude de « maistre Germain Colin » qui, subit l'exil pour sa fidélité à l'infortuné duc d'Anjou, prouve que le poète ne se vantait pas, en rappelant qu'il était de race à rechercher plus l'honneur que les

¹ L'érudit Claude Ménard naquit en 1574 et mourut en 1652.

² Léger Buscher fut maire d'Angers, en 1483-1498 ; mais si rien ne dément sa parenté avec le poète, rien ne l'indique.

profits ¹. Fidèle à cette tradition, Colin cultiva plus amoureusement les Muses que la Fortune, comme on le verra par la suite, et comme il le reconnaissait en signant sa seconde épître à Jean Bouchet :

Cil qui plus a les Muses que l'or cher,
Ton serviteur, Germain Colin Bucher.

Pourtant, s'il faut l'en croire, sa jeunesse ne fut point trop malheureuse; il regrettera — peut-être avec trop d'imagination poétique, il est vrai, — sa beauté, sa richesse (XLIX), ses nombreux amis, lorsque le malheur l'aura visité, « En heur suivy; en malheur asservy », titre qu'il donne au récit de ses doléances :

Quand je tenoys des biens a grand foyson,
Prez, boys et champs, vignobles et preaux,
Rentes et cens, et pompeuse maison
Toute d'azur et d'or jusqu'aux carreaux,
Perles, saphirs, dyamans et rubis,
J'avoye alors des amys à monceaux,
Prestz a me plaïre en tout, fust blanc ou bis.
Lorsque j'estoys decoupant le velours
Faisant sus mule ung Raminagrobis

¹ Dans son invitation « à M. de Mandon, chanoine d'Angiers », on lit :

Mais si pour vostre esbattement
Daigniez abaisser vos tiltres
Et venir en l'hebergement
De pauvres rustres et ministres.
Combien qu'ayons pouldreux pupiltres
Et que vivions *diettement*
Nous vous ferons cheres, sans citres. (CLXXXII.)

Tout parfume de musc en mes atours,
De binjouyn et de larme de myrrhe,
Chascun venoit me donner des bons jours,
Se offrans a moy plus qu'on ne scauroit dire.
Tous les matins on véoit a ma porte
Tourbe de gens assez pour ung grand sire ;
Seul me louoient, seul me honoroient, en sorte
Que seul sembloys digne de Renommee.
Mais quand Malheur a use de main forte
Et que ma table a este affamee
Chascun me fuyt, et me monstre du doy.
Quand la chevance est du tout consommee,
L'amour se pert et n'y a plus de foy. (xci.)

Devenu vieux, goutteux (ccxxvi), triste et pauvre (xlix), Colin attribuait tous ses malheurs au petit dieu malin :

« Amour m'a mis ainsy... » dit-il.

« Amours maling, tout seul mes maux conspire. » (xvi.)

Dans son prologue, il raconte comment, séduit par une lecture de Virgile, il voulut d'abord goûter à la poésie. Mais rebuté, dès les premières difficultés, il eut le malheur de trop écouter Vénus qui lui offrit, sous les apparences d'un délicieux nectar, un breuvage fort amer :

Mais las Phœbus a la barbe doree
Voyant d'en hault que son eau voulois prendre
Pour en gouster, sans plus m'alla deffendre
Et prohiber le goust de la boyture,
Dont honte et dueil me vindrent tant surprendre
Que longtemps quis au centre sepulture.

Mais puy Venus, d'amoureuse nature,
Prenant pitie de mes griefs et labeurs
Me dist : — Colin, va prendre nourriture
En ma fontaine et boy de ses liqueurs.
Ce que je feis, mais, Dieu ! quelles douceurs !
Elles estoient, pour vous le dire en brief,
Pleines de fiel, de venin et d'aigreurs,
Dont a present je chante mon meschef
Et suys contrainct, qui m'est un tres grand grief,
De racompter mes faultes et mes hontes,
Comme on voirra cy-apres chef à chef.
Amours ainsy me tient dedans ses comptes. (I.)

Vénus, pour Germain Colin, se présenta sous les traits d'une dame aussi sage que belle, qu'il ne cessa de poursuivre de ses prières ou de ses menaces, lesquelles restèrent, paraît-il, également vaines. Il l'appelle Gylon, et nous a laissé d'elle un portrait très flatteur :

... Qui voudra paindre amour droicement
Paigne Gylon, car soubz le firmament
Il n'y a point de patron plus insigne :
En face, en corps, en beau contenment,
En faictz, en dictz, c'est Amour en tout signe. (xxvii.)

Dans son enthousiasme, Colin raconte que Cupidon, qui doit s'y connaître, ne vit point de femme comparable à Gylon. Il échange avec lui ce gracieux dialogue :

A Cupido

Pourquoy fuis tu le ciel pour terre moins fertile ?
Le ciel est ton pays. — Il est vray, mais aux cieulx

Deesse n'y a point si belle ny gentille
Comme dame Gylon, ny que j'aymasse mieulx

Mais la belle résistait à Colin comme à Cupidon :

Quand Cupido veit les yeulx de Gylon :

— Jamais, dit-il, ne vy femme plus belle.

Quand il sentit son cueur dur et et felon :

— Jamais, dit-il, n'en vy de plus cruelle. (cxxvii.)

Faut-il croire à de telles rigueurs, ou se rappeler le mot de Julie, dans *la Comtesse d'Escarbagnas* : « C'est une licence que prennent Messieurs les poètes, de mentir de gaieté de cœur, et de donner à leurs maîtresses des cruautés qu'elles n'ont pas, pour s'accommoder aux pensées qui peuvent leur venir ? » Je n'oserais me prononcer. Mais à chaque page de Colin, nous voyons le poète se lamenter sur l'indifférence de sa belle.

Sa passion laisse échapper parfois des lamentations amères contre l'insensible Gylon :

La voyez-vous enflée et glorieuse
De sa beaulte par sus toutes esleue !
La voyez-vous superbe et dedaigneuse,
Pour ce qu'on dit qu'elle a grace et value !
Quand je l'honore, en passant, ou salue,
Et le bon-jour humblement je luy donne,
En son desdain elle est si resoluë
Qu'un tout seul mot ne me respond ou sonne.
Bien me perçoit, mais elle m'est tant bonne
Qu'elle s'en mocque. O Dieux plains de pitie,
Je vous supply que beaulte l'habandonne
Qui l'endureist à toute inimitie.

Accelerez ses ans sus la moytie ;
Brouillez son tainct; soit sa face ridee ;
Courbez son corps, refusant amytie,
Affin que gloire en soit toute vuydee. (xxxvii.)

Colin n'était pas absolument véridique en son dépit, lorsqu'il assurait ne pouvoir tirer de Gylon « un tout seul mot ». La dame ne se faisait pas faute, de reprocher au poète amoureux d'énerver son talent à de si pauvres futilités. Mais la passion, chez lui, était plus forte que la raison et lui-même est contraint de l'avouer dans ce devis :

Propos de l'acteur et Gylon

Jusques au fons d'amour je contemploie.
En contemplant lors Gylon me vint dire :
« Cherche aultre part desduyt qui pour toy ploie ;
Ton fol penser n'engendre que martyre.
Croy que mon cueur a ton voulloir ne tyre.
Tu sembles cil qui l'eau et vent veult prendre
De crible et rehtz, et nul des deux attire.
Tu ne fais rien : myeulx te seroit aprendre,
Lorsque tu as jeunesse douce et tendre,
Grec et latin et la langue hebraïque ;
Tu as assez d'esprit pour y entendre.
Delaisse doncq ces flammeaux, et t'applique
A recepvoir doctrine evangelique.
Fay refflorir par estudes Thalie
Et laisse-la ton langaige gallique.
Fuy le project d'amoureuse folie
Et desormais ta veine se ralye
A faire escriptz de plus digne memoire.
Fay que toy vieulx tu n'ays melencolie

Pour doulx repos, et deshonneur pour gloire.
Pense au futur. Si tu veulx Gylon croire,
Ce que tu fais maintenant sent son feu,
Plus que ne faict une gregoyse hystoire. »
Lors je lui dis : « O Dame de grand preu
Tu me dis vray. Mais je voue ung seul Dieu
Que ta beaulte me contrainct a t'aymer
Et tes vertus illustres en tout lieu.
Si ainsy n'est je puisse à mort pasmer. » (xxi.)

Il serait intéressant de savoir quelle femme chanta Colin, sous ce nom de Gylon. Tout ce qu'on apprend, par les vers de notre Angevin, c'est que la Laure de ce nouveau Pétrarque était « damoyselle » par conséquent de bonne condition, qu'elle était riche (xxxii et xlvi), qu'elle avait une petite sœur qui s'appelait Luce, une belle-sœur nommée Françoise, et que son père s'était adonné aux Muses, puis à Pallas, déesse des arts, qui « par sciences infuses », le fit ami de Junon, reine des royaumes (xciii), ce qui, sous ces allégories mythologiques assez confuses, semble démontrer du moins, que la riche et belle Gylon était fille et peut-être femme d'un grand seigneur.

Malgré le peu d'encouragement qu'il reçoit de sa dame, malgré les conseils raisonnables qui lui sont donnés, le pauvre Colin ne peut se décider à rompre avec sa folle chimère.

Toutes douleurs humaines sont gueries
Par medicine et son noble artifice ;
Mais amour seul, en ses chaudes furies,
Hait mediciens et blasme leur office. (xxxix.)

Cette vie le tue, dit-il. (cxxiii.)

La passion s'exalte même, chez lui, au point qu'il s'écrie :

Il ne me chault que de vivre en amours. (xc.)

Mais son inconstance ne paraît pas avoir eu tout l'avantage qu'il s'en promettait, témoin le joli rondeau où une autre Angevine lui donne une assez fière leçon.

Colin lui avait écrit :

... Vostre jeunesse et beaulte tres exquise
Ne doibt pas estre au mary tant soubzmise
Qu'amy n'ayez, qui a tout supployra
 Au gre d'amour...

Car dame n'est, princesse ni marquise,
Qui quelquefois sa grace ne divise... (ccxiv.)

La dame répond :

Au gre d'amour telle qu'avez emprise
Je ne cherray pour nul homme en reprise,
Ny mon marry point on n'en mocquera,
Jamais son liect d'honneur ne vacquera :
En cela suys resolue et aprise.
Si la Nature en moy beaulte a sise
Pas moins n'en suys chaste, je vous advise.
Pour tant cherchez ailleurs qu'il vous plaira
 Au gre d'amour.

Car puisque Dieu, sa loy, et son Eglize
De noz deux corps en ung la chair ont mise,
Homme vivant ne la divisera ;
Et quand la Mort le devis en fera
Encore apres luy seray-je soubzmise
 Au gre d'amour. (ccxv.)